



St Nicolas de Chaumont ✠ Ste Eugénie de Rilly

**PROGRAMME PAROISSIAL**

**AVRIL 2021**

<u>Jeudi 1<sup>er</sup></u> <b>JEUDI SAINT</b>	<b>16h30 : Messe de la Cène du Seigneur à Chaumont suivie de l'adoration au reposoir jusqu'à 19h00</b>
<u>Vendredi 2</u> <b>VENDREDI SAINT</b>	<b>12h00 : chemin de Croix à l'église de Rilly 17h00 : Office de la Passion à l'église de Chaumont</b>
<u>Samedi 3</u> <b>SAMEDI SAINT</b>	<b>17h15-18h45 : permanence de confessions à Chaumont</b>
<u>Dimanche 4</u> <b>PÂQUES</b>	<b>6h15 : Vigile pascale à Chaumont 11h00 : Messe du jour de Pâques à Chaumont 17h00 : vêpres et salut du Saint Sacrement</b>
<u>Lundi 5</u>	<b>11h00 : Messe du lundi de Pâques à Chaumont</b>
<u>Mardi 6</u>	<b>9h30 : chapelet des mamans suivi de la Messe (confessions)</b>
<u>Mercredi 7</u>	<b>10h45 : chapelet à l'église de Rilly/Loire</b>
<u>Vendredi 9</u>	<b>Adoration de 20h30 à 21h30 à Chaumont (confessions)*</b>
<u>Samedi 10</u>	<b>Confessions/adoration : 17h30 à 18h45</b>
<u>Dimanche 11</u> <b>DIMANCHE DE LA MISÉRICORDE</b>	<b>10h00 – 11h00 : permanence de confession à Chaumont Chaumont : messe à 11h00</b>
<u>Mercredi 14</u>	<b>10h45 : chapelet à l'église de Rilly/Loire</b>
<u>Vendredi 16</u>	<b>Adoration de 20h30 à 21h30 à Chaumont (confessions)*</b>
<u>Samedi 17</u>	<b>Confessions/adoration : 17h30 à 18h45</b>
<u>Dimanche 18</u>	<b>Chaumont : messe à 11h00</b>
<u>Mardi 20</u>	<b>9h30 : chapelet des mamans suivi de la Messe (confessions)</b>
<u>Mercredi 21</u>	<b>10h45 : chapelet à l'église de Rilly/Loire</b>
<u>Vendredi 23</u>	<b>PAS D'ADORATION</b>
<u>Samedi 24</u>	<b>Confessions/adoration : 17h30 à 18h45</b>
<u>Dimanche 25</u>	<b>Chaumont : messe à 11h00</b>
<u>Vendredi 30</u>	<b>PAS D'ADORATION</b>

\* Sauf si couvre-feu. Pour rencontrer l'Abbé Hédon en dehors des permanences : **appeler le 02 54 20 91 58**. Il est possible aussi de se confesser avant ou après la messe du dimanche. S'adresser au prêtre.

# Année Saint Joseph (3)

## Saint Joseph est-il ressuscité ?



Lors de la mort du Seigneur, nous rapporte l'évangéliste St Matthieu, « les tombeaux s'ouvrirent ; les corps de nombreux saints qui étaient morts ressuscitèrent, et, sortant des tombeaux après la résurrection de Jésus, ils entrèrent dans la Ville sainte, et se montrèrent à un grand nombre de gens. » (Mt 27, 52-53). Pour un certain nombre de commentateurs autorisés, parmi lesquels le grand St Thomas d'Aquin, ces morts jouirent alors d'une résurrection

définitive, et accompagnèrent Jésus dans son Ascension. Une pieuse tradition, généralement admise dans l'Eglise, a mis Saint Joseph au nombre de ces privilégiés appelés à escorter Notre Seigneur dans son triomphe. Elle a pour défenseurs des noms très vénérables, tels que Saint Vincent Ferrier, Saint Bernardin de Sienne<sup>1</sup>,

ou encore Saint François de Sales, qui affirmait : « Saint Joseph est au Ciel en corps et en âme ; c'est sans doute (c'est-à-dire sans aucun doute) ». De l'avis de ces Pères, s'il est un saint, en effet, qui méritait d'être associé de façon anticipée à la glorification du Seigneur, c'est bien le très chaste Époux de la Vierge Marie, le père adoptif du

Fils de Dieu.



Le bon pape Saint Jean XXIII lui-même, dans une homélie, affirma qu'il

ne lui semblait « pas impossible qu'un jour l'Eglise puisse définir la résurrection et l'assomption de saint Joseph comme un dogme de foi ». Son impression était « que la croyance en la résurrection et l'assomption de saint Joseph est

---

ait accordé à son Père adoptif le même privilège qu'à sa sainte Mère". Un miracle vint confirmer cette affirmation : une croix d'or et lumineuse apparut sur la tête du saint prédicateur et fut vu par tout l'auditoire. (cf Auréole séraphique 20 mai). Extrait du site [www.traditions-monastiques.com](http://www.traditions-monastiques.com)

---

<sup>1</sup> Durant un sermon à Padoue il s'écria : "Je vous assure que saint Joseph est en corps et en âme au Ciel, tout éclatant de gloire, car on ne peut douter que Jésus

une conséquence naturelle du développement de son culte, et se trouve en harmonie avec le *sensus fidei* des fidèles ».

Cette croyance en la résurrection de Joseph a en tout cas pour nous quelque chose de bien doux. Elle donne en effet à l'intercession du Patriarche de

Nazareth une puissance toute particulière : pour présenter à Dieu nos demandes, ce sont **ses bras** que Saint Joseph tend vers Jésus. A ces bras qui L'ont porté, qui ont manié laborieusement le rabot pour Le nourrir, que pourrait refuser notre Sauveur ? ■

## Shahbaz Bhatti (1968-2011)

### *Chrétien et pakistanais jusqu'au dernier souffle*

**Roberto Zuccolini - Roberto Pietrolucci, Emmanuel, 2013, 188 pages**

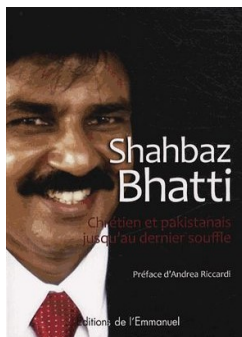
1947. Le Pakistan naît de la partition de l'empire des Indes. Fondé par Ali Jinnah qui veut en faire un état laïc, c'est une région très majoritairement musulmane.

Aujourd'hui, c'est un pays d'environ 170 M. d'habitants dont 95 % de musulmans; les catholiques ne représentant que 2 % de la population.

Progressivement, sous l'influence des "talibans", le pays glisse vers un Islam intégral. L'assassinat d'Ali Butho en 1977 annonce l'accélération de l'islamisation du pays par une application de plus en plus stricte de la "Charia".

La situation s'aggrave à partir de 1986 avec la mise en place du délit de blasphème, assorti, à partir de 1991, de la peine de mort.

C'est à cette époque que Shahbaz, né en 1968 à Lahore, d'une famille catholique très engagée, entre en scène en créant une association destinée à défendre juridiquement les chrétiens persécutés et à lutter pied à pied contre l'application du délit de blasphème. Il se rendra d'ailleurs compte assez vite de la nécessité d'une association de toutes les minorités religieuses qui aboutit à la création de l'A.P.M.A. en 2002. Cette association, très vite reconnue au plan international devient bientôt incontournable et permet à Shahbaz, allié aux musulmans laïcs (notamment Bénazir Butho), de faire échec, sur le plan juridique à nombre d'actions menées



en application de la loi contre le blasphème.

Il apparait en effet très vite que cette loi sert avant tout à défendre des intérêts personnels et à éliminer des voisins dérangeants.

Un exemple parmi une multitude d'autres: celui de Martha BIBI (en 2006/07) victime d'un vol de matériel de maçonnerie, accusée de blasphème et emprisonnée parce qu'elle réclamait restitution des objets auprès des voleurs. La condamnation à mort d'Asia BIBI en 2010 a fait le tour du monde, essentiellement à partir des démarches de Shahbaz devenu depuis 2008 ministre des minorités.

Il aime à répéter qu'il mène son action au service exclusif de Jésus. Il défend la dignité humaine quelle que soit l'appartenance religieuse: "je crois que la chose la plus importante est de changer l'esprit et le coeur des gens. ... Nous faisons tout notre possible pour que les gens -qui sont manipulés par le terrorisme ou les

groupes militants – se consacrent à l'harmonie et à la paix."

Un tel programme excède les Talibans qui ont déjà tenté plusieurs fois de l'assassiner. En janvier 2011, au coeur de la capitale Islamabad, l'ami de Bhatti, Salman Taseer, gouverneur (musulman laïc) du Pendjab est assassiné en pleine rue. C'est le tour de Shahbaz 3 mois plus tard.

*"Il savait aussi qu'il devait parler contre tout ce qui était erroné dans la société, contre toutes les formes de fanatisme religieux, les préjugés et les injustices qui frappent les minorités religieuses. Pour Shahbaz, la loi sur le blasphème était un abus dangereux et devait être modifiée. Tout cela n'a pas plu aux extrémistes religieux. Ils voulaient passer ces sujets sous silence. Il aurait été facile pour Bhatti de quitter le pays et de garantir sa sécurité personnelle, mais il n'a pas voulu cacher sa foi chrétienne. Il disait: Je suis un chrétien et je veux être assis aux pieds de Jésus." (Mgr Joseph COUTTS – évêque de Lahore). G.G.*

---

## Prochaines retraites spirituelles de l'Œuvre Saint Louis

du **lundi 19 avril 2021** à 16h00  
au **samedi 24 avril 2021** à 16h00

\*

du **lundi 26 avril 2021** à 16h00  
au **samedi 1er mai 2021** à 16h00

**Renseignements et inscriptions auprès de :**

Tél : 02.54.20.91.58

[oeuvrestlouis@orange.fr](mailto:oeuvrestlouis@orange.fr)

**Retrouvez ces informations sur [www.fstbecket.fr](http://www.fstbecket.fr)**

